

Formation spécialisée ministérielle du 5 octobre 2023

Le retour de vos représentant.es FS U

En préalable, demande des OS de retirer 2 points de l'ordre du jour.

- Point 3 sur le plan ministériel de prévention renforcé des risques liés aux interventions sous circulation des agents des DIR : En effet, les GT ne sont pas terminés ; on en est à l'examen des actions des axes 1 et 2 sur 5... Il apparaît donc insensé que le SG nous relate une info en FS. La CGT indique que certaines FS de CSA locaux de DIR ont le plan à l'ordre du jour ... inadmissible !
- Point 4 sur le baromètre social : nous n'avons pas reçu le document à l'avance et il a été remis sur table.

Le secrétaire général a accepté, très agacé, de retirer ces 2 points qui seront vus lors de la prochaine formation spécialisée.

Sur le point 2 : L'examen du tableau des accidents et suicides révèle une augmentation des accidents en 2023 et beaucoup de suicides en 2022. Il est demandé par les OS ce qu'est un accident grave, qui porte plainte en cas d'agressions physiques (recensés par la DRH) et verbales, que fait-on des presque accidents, ...

- ↳ Le secrétaire général a fourni depuis, les fiches réflexes et les instructions liées

Notre déclaration liminaire mentionnait l'oubli du décès de notre collègue du Parc des Ecrins, survenu le 17/08/2023 en mission. La DRH avait considéré qu'il s'agissait d'une mort naturelle - donc hors accident. Nous avons argumenté pour demander l'intégration dans le tableau et le besoin d'en tirer expérience quant aux conditions de missions (chaleur, altitude, travailleur isolé, milieu naturel ...).

- ↳ Le médecin a rappelé les fréquences de visites médicales : VIP tous les 5 ans et SIR (suivi individuel renforcé) pour les agents avec risque professionnel tous les 4 ans et tous les 2 ans avec visite intermédiaire.

Elle mentionnait que certains documents ne présentaient que des suggestions, sans stratégie claire de l'Etat, comme le point d'information sur la gestion des épisodes de canicules. Ne peut-on pas envisager des adaptations d'horaires de travail clairement définies pour que l'application locale soit facile et non pas selon le chef de service... et surtout l'Etat compte-t-il programmer et financer des rénovations énergétiques d'ampleur sur tous les bâtiments de l'Etat ?

- ↳ Le secrétaire général a répondu que les Tours de la Défense et Sequoia allaient être isolées, pas de détails présentés, à revoir plus tard... mais rien sur les autres bâtiments de l'Etat

Nous alertions également sur la situation sanitaire problématique des agents de l'équipage du patrouilleur "Jeanne Barret" de la DIRM Manche Est Mer du Nord. Aucune action localement n'a permis de solutionner les dégagements élevés d'hydrogène sulfuré (H2S) constatés depuis plus d'un an. Les agents sont inquiets pour leur santé au travail. Il est indispensable d'être transparent auprès des agents concernés d'une part sur les risques chroniques que ces dégagements ont sur leur santé et d'autre part sur l'éventualité d'un remplacement de ce navire, qui a par ailleurs donné quelques sueurs froides à l'équipage en tombant en panne lors de manœuvres.

↳ L'administration répond que cette affaire très suivie par la DGAMPA. Le bateau navigue le moins possible du fait de ses problèmes. La DIRM est vigilante et "l'équipage va bien". Autrement dit, pas de réponse claire à nos questions et demandes d'éclairage auprès des agents.

Nous demandions aussi où en était le contrat avec un voyageur pour permettre aux agents de se déplacer sur leur mission sans avoir à avancer les frais de train.

↳ Le secrétaire général a avoué ne pas avoir d'élément de réponse pour le moment.

Les autres OS ont alerté sur :

- Le besoin d'examiner les conditions de travail et de gratifications des agents mobilisés (DIR et VNF) pour les JO 2024 : point à l'ordre du jour du CSA du 17 octobre ;
- Le problème de manque d'eau potable à Mayotte : bla-bla du secrétaire général sans vraiment de réponse ;
- La mise en place de bureaux Flex office en expérimentation : bla-bla du secrétaire général sans vraiment de réponse ;
- Les conditions de travail des agents des Services de Prévision des Crues qui doivent maintenant produire de bulletins hydrologiques à 6h et 22h : bla-bla du secrétaire général sans vraiment de réponse ;
- Les problèmes d'amiante sur les navires : les discussions ont démarré il y a 5 ans mais rien n'a été repris depuis. Cela va reprendre ;
- La formation des représentants du personnel élus en FS ministérielle : la formation des membres de la FSM est programmée du 6 au 8 décembre.